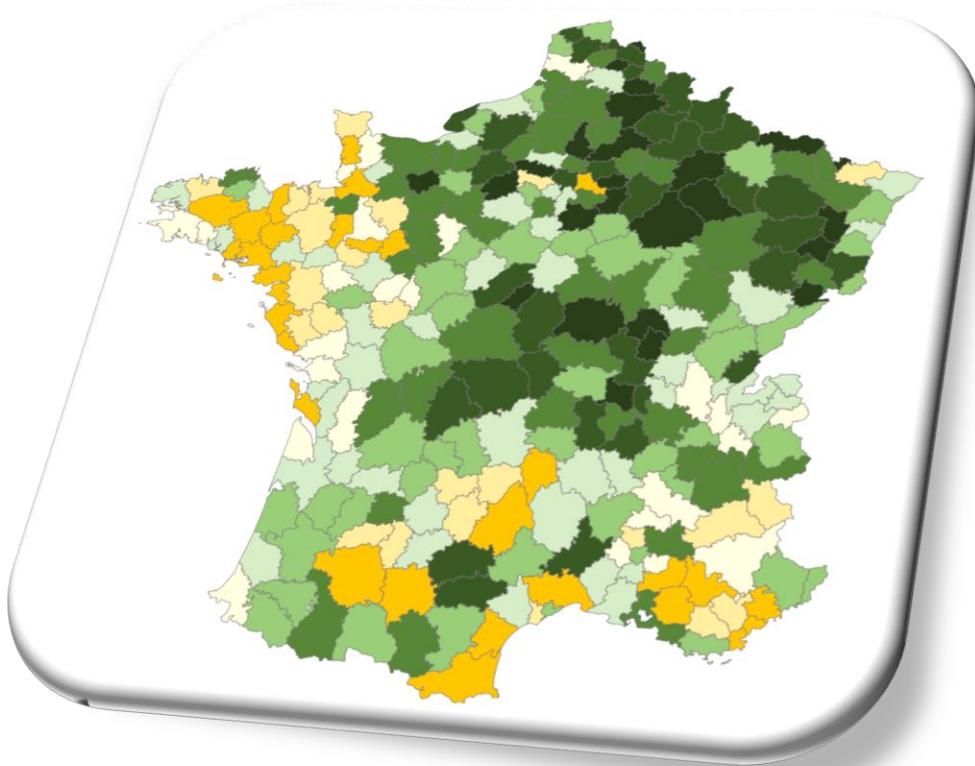


Des régions françaises inégales face à la désindustrialisation



Note d'analyse n° 4.

Rédigée par Arnaud Brennetot

Professeur de géographie à l'Université de Rouen Normandie.

arnaud.brennetot@univ-rouen.fr

Le 6 décembre 2022.

Alors que le thème de la « réindustrialisation » est mobilisé par un nombre croissant de décideurs institutionnels à la faveur des crises que traverse la France depuis plusieurs années, une analyse de l'évolution locale des emplois industriels permet de souligner tout à la fois l'inertie des structures économiques macro-régionales face à la mobilisation des acteurs et l'existence de dynamiques territoriales contrastées, susceptibles de conditionner fortement les chances de réussite des efforts engagés pour tenter d'impulser des dynamiques locales de réindustrialisation.

1. La désindustrialisation, un phénomène continu qui pénalise la moitié nord-est de la France métropolitaine

En France, la désindustrialisation se présente sous la forme d'un déclin du nombre d'emplois dans l'industrie. La valeur ajoutée de ce secteur reste quant à elle relativement stable depuis le début des années 1990 (même si sa part relative dans la valeur ajoutée totale diminue sous l'effet de la croissance des autres activités). Ce processus amorcé au milieu des années 1970 s'est traduit, depuis, par une perte nette de 2,5 millions d'emplois, ce qui représente une baisse de 44 % par rapport à l'effectif initial. Cela signifie que les emplois détruits dans l'industrie ont été beaucoup plus nombreux que ceux créés à la faveur des opérations de reconversion et de réindustrialisation. Cette évolution d'ensemble ne doit pas masquer l'existence de variations temporelles importantes, avec des périodes d'accélération de la désindustrialisation (à la fin des années 1970, au milieu des années 1990 et 2000), mais aussi spatiales, entre territoires et entre régions.

La désindustrialisation est en effet un phénomène inégalement réparti au sein du territoire national. Quatre régions du Nord et de l'Est de la France concentrent 78 % des pertes d'emplois industriels depuis 1975, en l'occurrence les régions possédant les effectifs initiaux les plus élevés (documents 1 et 2). Le plus fort recul concerne l'Île-de-France (- 820 000 emplois), suivie par les Hauts-de-France, Grand Est puis Auvergne-Rhône-Alpes. Les reculs sont beaucoup plus atténués dans les régions moins industrielles de l'Ouest et du Sud de la France. Les régions Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Centre-Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine sont en position intermédiaire avec des effectifs perdus oscillant entre 100 000 et 200 000 emplois.

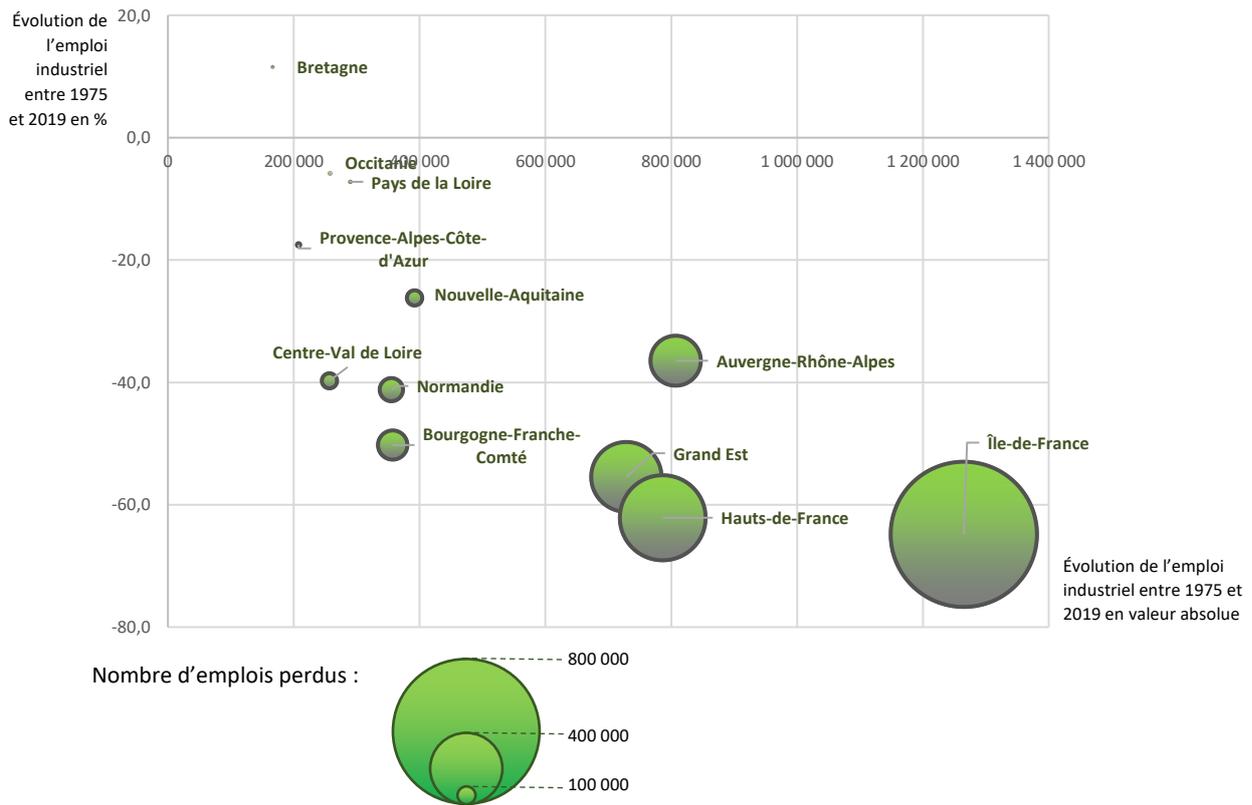
Document 1 : Évolution de l'emploi industriel dans les régions françaises entre 1975 et 2019¹

	Emplois industrie en 1975	Evolution entre 1975 et 2019	Évolution en %
Auvergne-Rhône-Alpes	807 000	- 294 181	-36,5
Bourgogne-Franche-Comté	357 200	- 179 439	-50,2
Bretagne	166 400	19 211	11,5
Centre-Val de Loire	256 700	- 102 014	-39,7
Grand Est	728 600	- 403 954	-55,4
Hauts-de-France	786 400	- 488 535	-62,1
Île-de-France	1 265 000	- 820 164	-64,8
Normandie	355 100	- 146 241	-41,2
Nouvelle-Aquitaine	392 000	- 102 660	-26,2
Occitanie	257 600	- 15 026	-5,8
Pays de la Loire	289 900	- 20 917	-7,2
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	207 600	- 36 341	-17,5
France métropolitaine	5 869 500	-2 589 169	-44,1

Source : Estimations d'emploi - Insee Résultats, 2022 et Les Collections de l'INSEE, 1977.

¹ Les périmètres régionaux considérés ici sont ceux définis à l'occasion de la loi de 2015, les données des années antérieures ayant été recalculées en fonction de ces nouveaux périmètres. La Corse n'est pas intégrée dans l'analyse en raison du faible nombre d'emplois industriels et d'une dynamique de croissance très différente de ce qu'on observe dans les régions continentales de France métropolitaine.

Document 2 : Le recul de l'emploi industriel dans les régions françaises



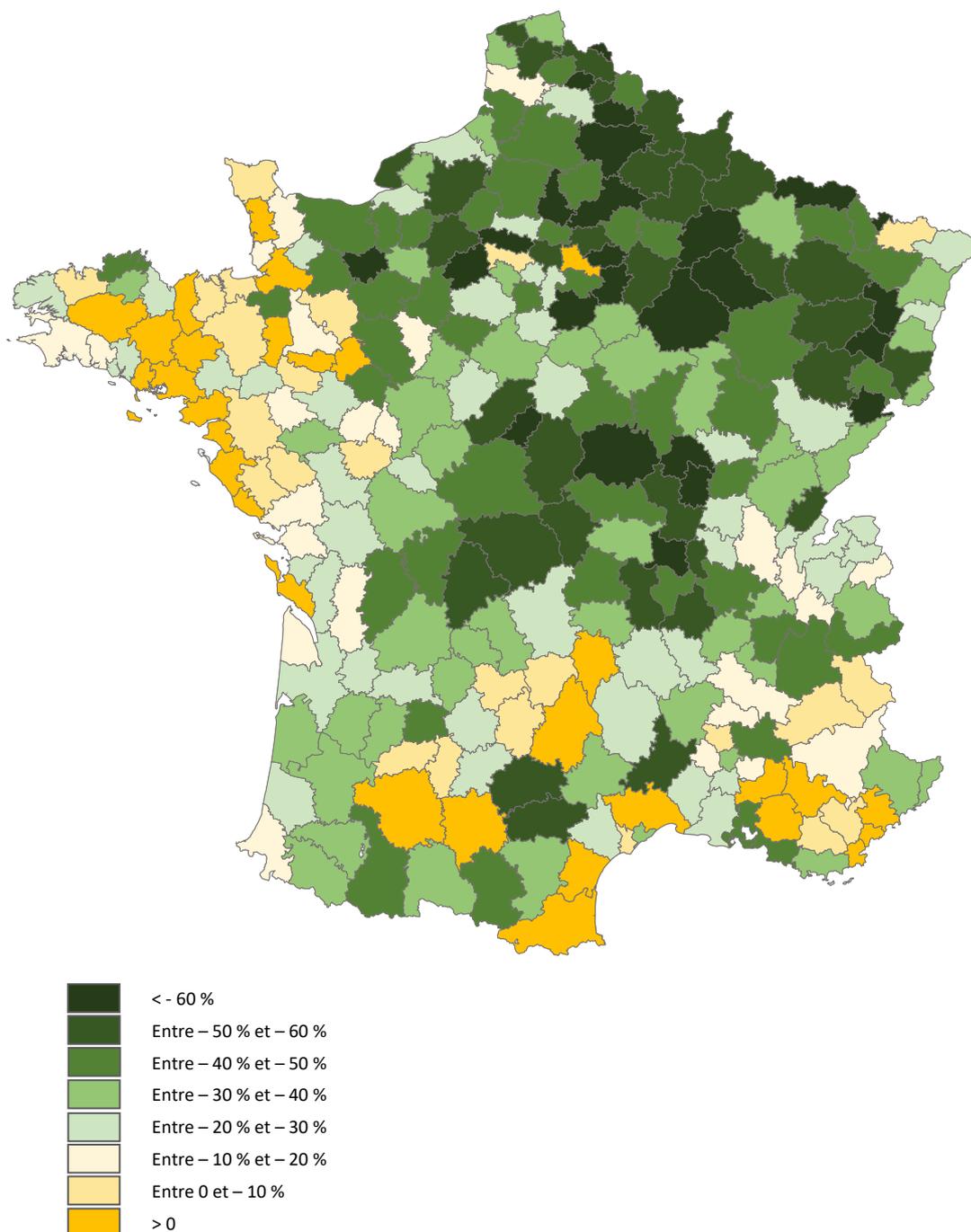
Source : Estimations d'emploi - Insee Résultats (2022) et Les Collections de l'INSEE (1977).

Il est à noter que les régions les plus industrialisées ont proportionnellement plus perdu d'emplois que les autres régions, avec des reculs dépassant 50 % en Ile-de-France, dans les Hauts-de-France, dans le Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté. Inversement, les régions les moins industrialisées du Sud-Ouest ont subi des reculs proportionnellement moindres, inférieurs à 20 %.

La désindustrialisation réactive la vieille fracture économique entre la France du Sud-Ouest d'une part et la France du Nord-Est d'autre part, au détriment de cette dernière. On constate ainsi que les contrastes économiques macro-régionaux, c'est-à-dire se déployant à une échelle dépassant le périmètre des Régions institutionnelles et que l'on peut associer aux grands ensembles géographiques organisant l'espace français, demeurent des éléments structurants des recompositions géoéconomiques en cours.

La décomposition des résultats à l'échelle des zones d'emploi confirme cette tendance. Si chaque Région institutionnelle présente des contrastes internes non négligeables, l'évolution de l'emploi dans le secteur de la fabrication depuis 1982 laisse apparaître un gradient général nord-est/sud-ouest. Hormis quelques exceptions (Albi, Castres-Mazamet, Alès, Sarreguemines), les zones d'emploi du nord, de l'est, du Bassin parisien et du nord du Massif central ont proportionnellement perdu plus d'emplois industriels que les zones du Grand Ouest et du Midi, les Sud-Ouest et l'ex-Région Rhône-Alpes étant en situation intermédiaire.

Document 3 : Évolution de l'emploi dans le secteur de la fabrication² entre 1982 et 2019



La décomposition décennale de la désindustrialisation montre par ailleurs que l'inégale exposition des régions face à ce processus tend à se perpétuer dans le temps (document 4). Les régions ayant perdu le plus d'emplois industriels au début du processus, c'est-à-dire celles

² Les données correspondent au secteur « fabrication » tel que défini par l'INSEE dans le cadre de l'analyse fonctionnelle des emplois. Il concerne l'« ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP (...) concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ».

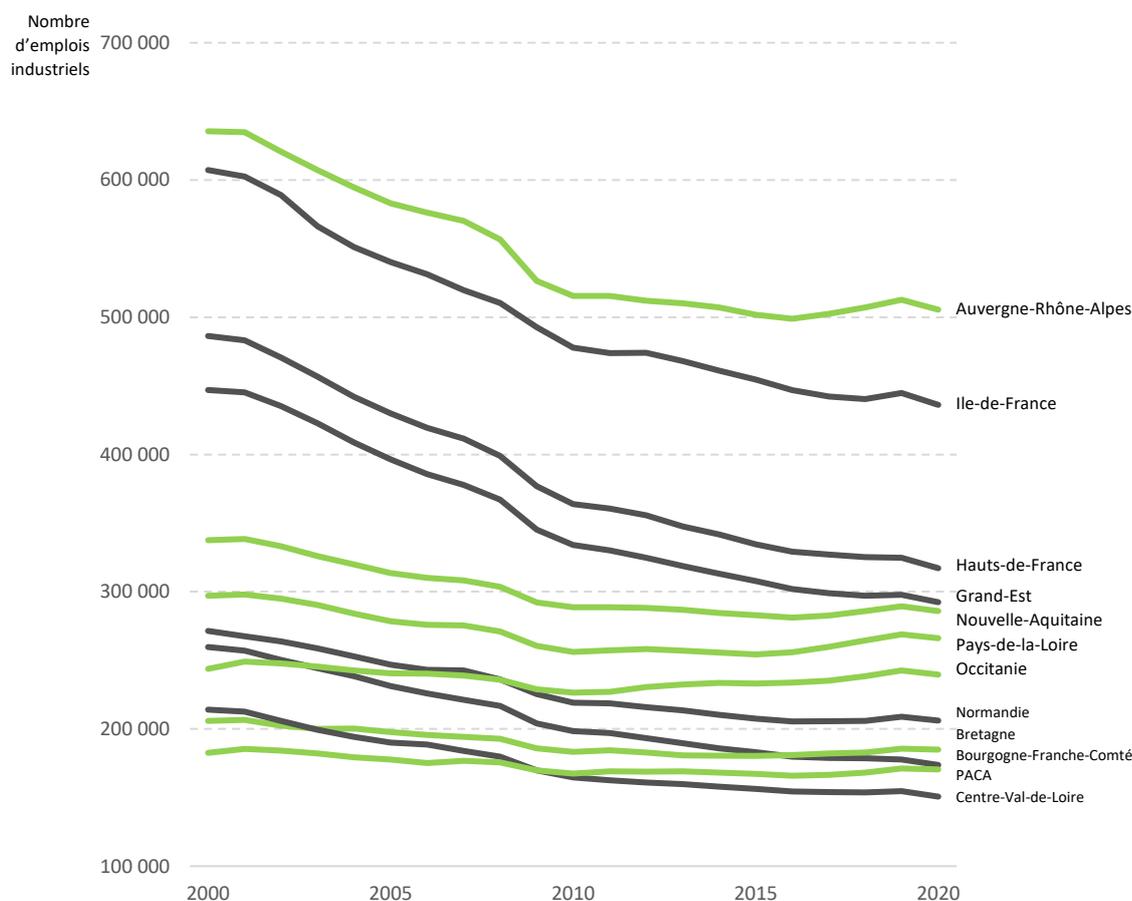
situées au Nord et à l'Est de la France, l'Île-de-France incluse, sont aussi celles qui en perdent le plus au cours des décennies suivantes. Au contraire, les régions moins touchées par le phénomène lors de la crise des années 1970 (la Bretagne, l'Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les Pays-de-la-Loire, la Nouvelle-Aquitaine) conservent cet avantage relatif au cours des quarante années suivantes.

Document 4 : Évolution décennale du nombre d'emplois industriels par région entre 1975 et 2015 (en %).

Variation en %	1975-1985	1985-1995	1995-2005	2005-2015
Auvergne-Rhône-Alpes	-13,0	-11,2	-6,5	-13,9
Bourgogne-Franche-Comté	-17,4	-12,2	-10,7	-20,8
Bretagne	13,0	-1,1	6,4	-8,8
Centre-Val de Loire	-7,3	-10,3	-10,9	-17,8
Grand Est	-20,4	-15,7	-12,1	-22,2
Hauts-de-France	-27,1	-20,9	-12,5	-22,4
Île-de-France	-19,2	-33,3	-20,7	-15,9
Normandie	-11,6	-12,1	-10,6	-16,0
Nouvelle-Aquitaine	-5,9	-12,2	-3,2	-9,8
Occitanie	1,7	-11,7	4,0	-3,1
Pays de la Loire	-1,0	-6,4	3,7	-8,7
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	5,5	-19,0	0,1	-5,8
France métropolitaine	-13,9	-17,1	-8,5	-14,6

Source : Estimations d'emploi - Insee Résultats (2022) et Les Collections de l'INSEE (1977) et La France et ses régions (1989).

Document 5 : Évolution de l'emploi industriel dans les régions françaises entre 2000 et 2020



Source : Estimations d'emploi - Insee Résultats, Paru le : 23/05/2022.

Le déclin plus accentué des régions historiquement les plus industrielles conduit à une réorganisation progressive des équilibres entre régions (document 5). En termes d'emplois, Auvergne-Rhône-Alpes est devenue la première région industrielle tandis que l'Île-de-France continue à décliner à un rythme soutenu. À force de perdre des emplois, d'anciens foyers industriels comme les Hauts-de-France et Grand Est pèsent désormais à peine plus que la Nouvelle-Aquitaine, les Pays-de-la-Loire ou l'Occitanie. De la même façon, la région Bourgogne-Franche-Comté compte moins d'emplois industriels que la Bretagne et est en passe de se faire rattraper par la région Provence-Alpes-Côte-D'azur. La polarisation continue de la désindustrialisation sur les régions du Nord, de l'Est et du Bassin parisien contribue ainsi à lisser les écarts absolus en termes d'effectifs d'emplois industriels entre régions et à une homogénéisation spatiale de ces derniers. Une telle dynamique correspond à une situation d'équilibre par le déclin.

Conclusion :

La stabilité des inégalités régionales face aux processus de désindustrialisation a des implications importantes à plusieurs titres.

1. Le déclin, à la fois absolu et relatif, de la moitié nord et est de la France en matière industrielle n'est pas un phénomène temporaire, lié à la disparition transitoire d'activités traditionnelles, condamnées par le progrès technologique ou vouées à être relocalisées dans des pays à économie émergente. Il s'agit d'un phénomène de recomposition macro-régionale de longue portée qui dure depuis le milieu des années 1970 et dont nul ne connaît aujourd'hui l'issue. L'hypothèse que la désindustrialisation corresponde à une phase d'ajustement entre deux régimes d'accumulation consécutifs, fordiste puis post-fordiste, se trouve invalidée par la continuité du déclin industriel observée depuis quarante ans.
2. La polarisation continue de la désindustrialisation au détriment des régions du nord-est de la France témoigne de l'existence de structures spatiales déterminantes dans la réorganisation nationale des espaces économiques. La perpétuation de ces clivages montre que les avantages et inconvénients propres à la situation géographique des ensembles macro-régionaux tendent à se figer dans le temps.
3. L'inertie des structures géoéconomiques présidant à l'organisation de l'espace industriel français est telle que les efforts menés et les moyens consentis depuis quarante ans pour tenter de les infléchir se sont révélés insuffisants. En particulier, les politiques de développement économique déployées par les acteurs publics régionaux, nationaux et européens n'ont pas véritablement été en mesure d'affecter la structure présidant au déploiement spatial de la désindustrialisation.
4. La décentralisation des politiques de développement économique et d'aménagement du territoire opérée depuis les années 1980 place les collectivités territoriales les plus touchées par la désindustrialisation face à un défi impossible, consistant à trouver des

solutions locales à un problème qui touche de façon structurelle toute la moitié nord-est du pays et dont les causes dépassent manifestement leurs périmètres d'intervention.